

Lieu : Pierre Mendes France / Heure : De 18h30 à 20h30

Présent-es

Mme Françoise FOUBERT *Adjointe à la Démocratie Participative*, Mme Marie-Noëlle BALLE *Ajointe à la vie associative*, M. Stéphane SIMON *Directeur du service des sports et des association Vire Normandie*,

**Conseller.es
présent.es**

Mme Sylvie LEPELTIER, Mme Angélique CHENEL, Mme Françoise BATISTONI, M Hervé BATISTONI, M Pierre Etienne SEIGNEUR, M Michel GALODE, M Michel LEPOITEVIN, Mme Elizabeth BRANDAC TERRIER, M Jean Mary BLOTTIERE, M Michel COLLIN, Mme Claudia DOISNEAU, Mme Marlène LEVAULT, Mme Régine THOMAS, M Pascal MAUDUIT, M Marc SUARD, M Jean Yves HARDEL, Mme Nathalie GIGAN, Mme Fabienne REBILLARD, M Jacky LEMONNIER, Mme Christelle PICOT, Mme Aurore YVRAY, M Bernard MAUBANC, M Jean Claude BARROUL, Mme Françoise MARIE, M et Mme René HEULIN, Mme Annick ADAM, M Dominique CAILLOT, Mme Thérèse ANFRAY, M Claude ANFRAY, M Pascal MAUDUIT, Mme Liliane BOUILLET, Mme Emmanuelle MARIGNAN, Mme Evelyne PILATTE, G. LEFRANC.

Excusé-es

M. Marc ANDREU-SABATER, Maire de Vire Normandie.

Mr Patrick GRESEL directeur des services techniques Vire Normandie

Mme Annie ROSSI Adjointe aux finances

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Réponses aux questions des habitants du quartier
2	Présentation de la réforme de l'adressage
3	Echanges et questions du jour
4	Projets de quartier
5	Dates des permanences du service Démocratie Participative par Mme Foubert

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

1. Réponses aux demandes du conseil de quartier de l'Orient :

- Sécurité des riverains et circulation routière:

- Les voitures roulent à vive allure devant Maupas, rue du Cotin, rue du Viverot.
- Pour réduire la vitesse, il est demandé l'installation de coussins berlinois ou de dos d'ânes certain jugeant les coussins berlinois inefficaces.
- Rue des Noës Davy, il est demandé un miroir pour la sécurité à l'intersection avec la rue du Viverot
- Les riverains demandent une analyse de fonctionnement de la circulation rue des Noës Davy. Cette étude doit se faire en dehors des périodes de vacances pour avoir une analyse correspondant aux périodes de difficultés.
- Rue Georges Fauvel, la circulation est en sens unique. Les panneaux indicateurs de sens unique ne sont pas tous installés aux intersections avec les rues adjacentes. Aussi des véhicules prennent cette voie à contre sens car ils n'ont pas eu l'information notamment venant de la rue des sablonnières. Cette situation a déjà été signalée. Le bureau du maire est également informé. Cette compétence relève du conseil départemental et de la mairie. Un travail collectif sur ce type de dysfonctionnement est demandé

↳ Les services techniques ont communiqué des informations pour répondre à ces demandes : Les services techniques, avant tout autre chose veulent avoir une analyse sur les dysfonctionnements existants (Fréquence des passages, type de véhicules, vitesse). Cette étude va orienter efficacement le matériel et les installations à mettre en place. La mise en place du compteur est prévue. De plus des travaux sont prévus dans le cadre du réaménagement avec le conseil départemental et la collectivité. Il est demandé que les habitants soient sollicités pour l'élaboration des aménagements autour des écoles. Après les travaux la vitesse de circulation sera de 20km/h

- Le stationnement aux abords du groupe scolaire Saint Jean Eudes et Saint Joseph est très problématique surtout aux heures d'entrées et sorties des élèves. Les personnes se sentent en danger, la sécurité des piétons, poussettes et PMR sont mises à l'épreuve. Pour rappel ce projet de fusion des 2 établissements est du domaine privé. La voirie est partagée entre le domaine public et le domaine privé en fonction de son emprise au sol. Actuellement, il n'y a plus l'agent dévolu à la sécurité des personnes au niveau des passages piétons.

↳ Les forces de gendarmerie sont des soutiens dans le maintien des bons usages de la voie publique. Leurs passages fréquents et réguliers sont nécessaires pour limiter les abus des stationnements et passages dangereux des véhicules.

Eclairage public en mode économie d'énergie

- Aux heures de limitation de consommation des éclairages public (22h30/6h), le sentiment d'insécurité perturbe les habitants à pied ou proche des parkings

↳ L'éclairage alternatif est programmé avec un matériel qui s'allume au passage d'une personne pour s'éteindre ensuite. Ainsi, sur son parcours le marcheur est sous la lumière et se sent plus sécurisé. Ce projet est inscrit dans les projets de la ville et sera mis en place progressivement.

↳ Les services techniques participent activement à la sécurité des personnes et aux besoins d'économie d'énergie. Un audit sera programmé après plusieurs mois de pratique.

- Demande d'informations sur le projet du tri et du recyclage des déchets :

- Est-ce que l'organisation du ramassage des déchets va perdurer ainsi ? Quels changements dans la nouvelle mise en place des collectes et du tri ? Par soucis de précision dans les informations, Mme Foubert transmet les éléments de réponses à cette question émis par la voix de Mme Rossi précédemment questionnée à ce sujet au cours d'une réunion de quartier.

↳ Mme Rossi adjointe aux finances éclaire les habitants sur les modalités organisationnelles qui seront mises en place. Il faut noter que cette compétence est gérée par le SEROC : Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets. Que cette réforme est directement issue du gouvernement qui oblige les collectivités à repenser leurs organisations et leurs productions de déchets. Pour cela, tout le système est revu. Le SEROC en a la charge et tiendra des réunions d'informations publiques pour donner tous les renseignements utiles à chaque habitant. En attendant, il est possible de consulter le site internet du SEROC pour plus amples informations : <https://seroc14.fr>

2 RAPPEL. Présentation de la réforme de l'adressage :

Ce changement s'appuie sur la nécessité de respecter la nouvelle réglementation et l'organisation de la commune nouvelle. Pourquoi modifier l'adressage ?

A noter 6 domaines impactés par la simplification des adresses :

- La sécurité et les moyens de secours :

- Recherches précises des lieux, identification des zones d'intervention

- L'utilisation du GPS :

- Le GPS ne prévoit qu'une seule ligne pour rechercher la commune, à terme tous les GPS ne seront plus en mesure de rechercher les communes déléguées.

- Absence d'arrêtés ou de délibérations :

- Plusieurs rues ont été créées sans avoir été précédées d'un arrêté ou d'une délibération. Il est difficile de délivrer des attestations aux habitants. De plus, des rues ne sont parfois pas rentrées dans le logiciel élection base de civil enfance pour les inscriptions.

- Fibre optique :

- Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit.

- Elections.

- Pour éviter toutes les erreurs d'affiliation de bureau de vote en fonction du découpage, toutes les adresses sont entrées dans un logiciel métier élection.

- Marketing territorial :

- Pour accentuer l'image de la collectivité, au sein d'une charte graphique de dénomination de voie. Le quartier de L'Orient ne verra pas de changements de nom de rue très nombreux. Seules quelques voies seront modifiées s'il y a un conflit avec un doublon (rue des peupliers, chemin de la mercerie, impasse de l'alliere, rue Charles Amand, rue D Urbain). Les habitants seront sollicités pour participer aux décisions à prendre en ce sens.
- Pour rappel, les communes nouvelles ont choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser des femmes et des hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.
- Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM.CAF.Electricité. Gaz etc...).

CHANGEMENTS NOMS DES RUES QUARTIER DE L'ORIENT

Noms existants	Changements.	Existant justifiant le changement
Rue Guy Degrenne	Route du pont de Vaudry (fusion)	
RueGuy Degrenne- Rue d'Aunay	Rue Guy Degrenne (fusion)	Impasse GD et impasse d'Aunay
Rue de Paris	Route de Tinchebray (fusion)	Vaudry roullours truttemer
Rue du bois de Neuville		Rue du bois de neuville, rue de l'église de Neuville ;;;
Rue du viverot ; Rue Paul	Rue du viverot	

Nicolle		
Rue des lavandieres	Pas de changement	St germain
Impasse du vieux lavoir		Truttemer le grand. Vaudry
Clos de la fontaine		Rue de la fontaine vire. Et TRUTTEMER
Les mancellieres Gaillon	Chemin du bourg lopin	
Rue d'Aunay	Rue Guy Degrenne Fusion	
Rue de Blon	Rue Trainerie fusion	Ruelle blon vire
Impasse Trainerie		Rue trainerie vire
Impasse Barbiche		Rue Barebiche vire
Impasse du petit blon		Rue de blon. Ruelle blon vire

F FOUBERT invite toutes les personnes intéressées pour participer aux changements des noms de rues à la rejoindre pour un temps de travail collectif et participatif. Contact : ffoubert@virenormandie.fr ou conseilsdequartier@virenormandie.fr tel : 02 31 66 60 07

3 Echanges et questions du jour

Manque de parkings sur le quartier : le quartier de l'orient se caractérise par une forte concentration d'établissements scolaires (école, collège, lycée) de formation (greta) et d'enseignement supérieur (IUT, IFSI/IFAS, BTS). Cette activité engendre de la circulation et du stationnement dans un secteur à forte densité d'habitations. Peu de parkings sont disponibles et ils sont très souvent saturés. Il est demandé une étude sur la possibilité d'accroître les capacités de stationnement sur le secteur.

Transformation du square Santa Fe en parking : les élus présents indiquent qu'il n'en est pas question.

Haies de thuyas rue des Noes Davy et le long de l'école PMF. Le long de la rue des Noes Davy, les conseillers de quartier demandent que la haie soit diminuée afin de limiter l'ombre. Une partie de la haie a été taillée coté bâtiment de l'école maternelle.

Arbres gênants : rue Pasteur et rue René Bouquerel des sapins isolés occasionnent pour les riverains des nuisances (ombre et épines). Une taille ou une coupe est demandée.

4 LE PROJET DE QUARTIER COMMENT LE PENSER ? COMMENT L'IMAGINER ?

A partir d'une discussion entre participants les propositions, les idées, les souhaits, les moyens sont confrontés pour voir émerger une idée force qui va donner naissance à un projet. Des ateliers de 8 à 10 personnes sont mis en place. Les mots, les idées, les images sont transcrites pour ensuite être restitués ensemble. Des thèmes apparaissent autour d'un nuage de mots.



5. Dates des permanences de Mme Foubert au bâtiment Henry Lesage:

- Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tiendra régulièrement des permanences au service démocratie participative, situé 14 rue Chênedollé bâtiment Henry Lesage, afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier.

- Dates et horaires des permanences tous les 4èmes lundis du mois à partir de février 2023 entre 16h à 18h :

→ Lundi 22 mai 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage

→ Lundi 26 juin 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage

.....

✓ La prochaine réunion de conseil de quartier n'est pas encore programmée, elle se déroulera dernier trimestre 2023 (Vous serez informé) :

Le Mardi 13 Juin 2023

Sera un temps de rencontre Inter quartiers.

Nous vous informerons des modalités d'organisation pour cette journée
. Retenez bien cette date.

N°	Date de- mande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	20/04/2023	L'Orient				
2	20/04/2023	L'Orient				
3	20/04/2023	L'Orient				
4	20/04/2023	L'Orient				